

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

# QU'EST CE QUE L'ODAS?

## CLARIFIER LES ÉVOLUTIONS SOCIALES POUR ADAPTER L'ACTION PUBLIQUE

Créé en 1990 à la demande des Présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, l'Odas (Observatoire national du développement et de l'action sociale - <https://odas.net/>) est une association qui analyse l'action des collectivités publiques et institutions locales en matière de cohésion sociale. A cette fin, il évalue l'impact des diverses politiques éducatives et sociales, consacrées notamment à la protection de l'enfance, à l'insertion et au soutien à l'autonomie. Son champ d'intervention s'est progressivement élargi à toutes les politiques contribuant à la consolidation du vivre-ensemble. L'Odas apporte également son concours aux différents acteurs pour une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins sociaux, de l'évolution des stratégies, des organisations et des financements, consacrés à la solidarité.

Par ailleurs, pour entretenir et renforcer les dynamiques d'innovation locale, l'Odas a créé en 2006 l'Agence des pratiques et initiatives locales « Apriles » qui recense, expertise et diffuse les innovations les plus prometteuses en matière de transformation sociale et de développement social ([odas.apriles.net](https://odas.apriles.net)) ainsi que, en 2020, le Lab'AU ([odas.labau.org](https://odas.labau.org)), un site ressource pour changer durablement le regard sur le vieillissement et le handicap et donner toute leur place dans la société aux personnes âgées et handicapées.

Enfin, les travaux de l'Odas montrent de manière récurrente l'effet délétère de l'affaiblissement des liens entre les habitants et l'aléa des repères partagés. Les valeurs et le sens du collectif ne vont plus de soi. Cette évolution fragilise non seulement les personnes en difficulté mais également les réponses sociales. Elle menace fondamentalement la cohésion de la société. C'est pourquoi, depuis plus de vingt ans, l'Odas s'est engagé dans la promotion des valeurs qui rassemblent, en invitant à revitaliser la valeur républicaine de fraternité et à développer la citoyenneté ([journeecitoyenne.fr](https://journeecitoyenne.fr); [jncf.fr](https://jncf.fr)).



# Sommaire

## INTRODUCTION ..... 5

## 1. CONCEPTION ET CONDUITE DES ÉTUDES ..... 6

### I – Trois études nationales ..... 7

I.1. L'évolution des dépenses et des activités sociales des départements ..... 7

I.2. Le regard des jeunes sortants du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance ..... 8

I.3. La parentalité des personnes en situation de handicap ..... 8

### II - Les recherches-actions nationales ..... 9

II.1. La prévention dans le champ de la protection de l'enfance ..... 9

II.2. Les dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance dans les cités éducatives ..... 9

### III - L'accompagnement au changement ..... 10

III.1. L'engagement d'une commune dans le développement actif de la citoyenneté ..... 10

III.2. Le rôle éducatif d'une ville et la protection de l'enfance ..... 10

III.3. La refonte du dispositif de prévention et de protection de l'enfance avec un département ..... 10

III.4. L'évaluation de la mise en oeuvre du projet stratégique d'une association de protection de l'enfance ..... 10

III.5. L'évaluation de deux actions de la cité éducative d'une commune ..... 11

III.6. La conception d'une maison départementale de l'autonomie avec un département ..... 11

III.7. L'avenir de l'action sociale de proximité avec un département ..... 11

III.8. Le déploiement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec un département ..... 12

III.9. L'évaluation et l'évolution du projet stratégique d'un service dans le champ de l'hébergement d'urgence avec une association ..... 12

III.10. La conception et la conduite d'Assises des solidarités avec un département ..... 13

## 2. RECENSEMENT ET ANALYSE DE L'INNOVATION SOCIALE ..... 14

### I - L'expertise des pratiques innovantes ..... 15

I.1. La production éditoriale ..... 15

I.2. La présence sur les réseaux ..... 16

I.3. La présence dans les publications traditionnelles ..... 16

### II - Un laboratoire de l'innovation locale concernant les aînés et les personnes vivant avec un handicap ..... 17

## 3. VALORISATION ET PROMOTION DES RECOMMANDATIONS DE L'ODAS ET DES EXPÉRIENCES NOVATRICES ..... 18

### I - Les voies de la diffusion ..... 19

I.1. Les publications (print et web) ..... 19

I.2. Le réseau ..... 20

I.2.1. L'animation du réseau ..... 20

I.2.2. Le partenariat ..... 21

I.3. Les manifestations ..... 24

I.3.1. 15e Assises nationales de la protection de l'enfance – « Majeur, ma peur » – 17 juin 2022 ..... 24

### II - Promotion de la citoyenneté et de la fraternité ..... 25

II.1. L'essaiage de la Journée citoyenne ..... 25

II.2. La Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité ..... 26

**3**  
publications

**5**  
études  
et recherches-action  
nationales

**17**  
expertises

**LAB/AU**  
**Apriles**

En  
**2022**  
l'Odas  
c'est

**10**  
démarches  
d'accompagnement  
au changement

**Webinaire « Les  
clefs de l'habitat  
inclusif »**

**Colloque  
« L'accueil  
de l'enfant  
chez un  
tiers »**

**Essaimage de la  
Journée citoyenne et  
de la JNCF**

**Journée  
Citoyenne** **CITOYENNETÉ  
& FRATERNITÉ**  
journée nationale

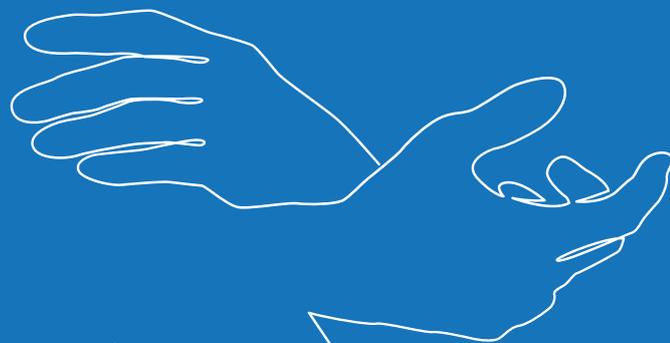
# INTRODUCTION

La finalité de l'Odas est de produire de la connaissance partagée au service de l'action. Depuis 33 ans, cet observatoire a mené de nombreuses études dans le champ des compétences essentiellement départementales ou communales. Initialement, il a beaucoup travaillé sur les voies d'une amélioration des réponses mises en œuvre (la solidarité de droits), mais son expertise l'a conduit à explorer de plus en plus le rôle de chaque institution et de chaque acteur dans la construction et l'entretien de la cohésion sociale.

A cette fin, l'Odas met aujourd'hui la priorité sur l'identification et la mise en œuvre des leviers permettant d'engager des politiques publiques dans des logiques beaucoup plus préventives. Son projet stratégique met l'accent sur trois sujets fondamentaux pour la société :

► **L'enfance et la jeunesse** – L'observation des enfants en danger ou en risque de danger a permis d'établir une corrélation avec l'isolement des parents. Plus récemment, une étude réalisée avec une CAF a montré que cet isolement, plus prégnant parmi les parents seuls, atteignait aussi désormais les parents en couple dans une proportion non négligeable. Il est donc essentiel de sortir l'éducation de la sphère exclusivement privée et d'introduire des logiques plus coopératives avec les parents et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés.

► **Le vieillissement** – Ce que les démographes appellent « le mur démographique », à savoir un vieillissement sans précédent de la population qui ne pourra être abordé sereinement sans un changement de regard sur l'avancée en âge. Comment passer d'une approche très préoccupée de la charge que cette évolution représenterait à une approche valorisant davantage le potentiel que représente les aînés, par leur expérience et leur disponibilité ? En effet, le seul prisme de la dépendance est trop réducteur. L'utilité et la reconnaissance sociales sont des puissants vecteurs de lutte contre l'isolement et la dépendance. Ainsi, le vieillissement peut être vu comme une formidable opportunité pour la société, si on identifie et active tous les leviers favorisant l'implication des aînés dans la cité.



► **La citoyenneté** – Le traitement des difficultés sociales est indispensable mais insuffisant pour répondre aux besoins sociaux. L'affaiblissement des liens sociaux et des repères partagés fragilise non seulement les personnes en difficulté mais également les réponses sociales, ce qui constitue une menace fondamentale pour la cohésion de la société. Il s'agit de promouvoir les valeurs qui rassemblent, en invitant à revitaliser très concrètement la valeur républicaine de fraternité et à développer la citoyenneté.

La lecture de ce rapport d'activité témoigne que ces sujets sont bien au cœur des travaux menés en 2022. Avec aussi le sujet de l'attractivité des métiers du social et du médico-social – abordé par un adhérent lors de l'assemblée générale en 2021 – qui croise étroitement le sens de l'action, et qui a légitimement pris plus de place en 2022, actualité oblige.

Il est important de se redire que l'activité de l'Odas est rendue possible par la confiance et la contribution de tous les acteurs locaux et nationaux impliqués ou sollicités. Ces réalisations ont aussi pu être effectuées grâce au soutien financier de tous les adhérents et aux différents concours de l'État, de la protection sociale, des collectivités locales, des associations et des entreprises. Sans omettre la forte implication des permanents et des Conseillers de l'Odas, salariés et bénévoles, pour assurer la conduite effective et quotidienne de tous ces travaux.

La conception et la conduite des études (Première partie) sont au cœur de l'activité de l'Odas. Le recensement et l'analyse de l'innovation sociale (Deuxième partie) constituent une part importante de cette activité tout comme la valorisation et la promotion des recommandations de l'Odas et des expériences novatrices (Troisième partie).



# CONCEPTION ET CONDUITE DES ÉTUDES

1

En cohérence avec sa conception de l'observation, l'Odas conduit ses travaux avec le souci constant de co-construction et s'appuie sur une logique de participation des acteurs concernés. C'est exigeant mais indispensable, car ce sont eux qui détiennent le mieux la connaissance de ce qu'ils font. La confiance dont bénéficie notre institution facilite les échanges et la communication d'informations au plus près de la réalité, indispensable pour la construction de connaissances partageables et utiles pour les acteurs, tant nationaux que locaux. Car vaine est une observation qui ne vient pas soutenir une ambition d'influer sur l'action.

La poursuite de la crise sanitaire a continué de perturber la conduite des études, même si c'est de façon moins importante que les deux années précédentes. Les déplacements pour aller rencontrer les acteurs locaux ont pu reprendre à un rythme soutenu. Cette modalité est indispensable pour mener à bien nos travaux, même si la visioconférence est désormais un outil bien maîtrisé qui facilite les échanges.

Ce sont quinze études qui ont été engagées ou ont été poursuivies en 2022, selon trois modalités de construction de connaissances partagées : trois études nationales (I), deux recherches-actions nationales (II) et dix démarches d'accompagnement au changement.

## I – LES TROIS ÉTUDES NATIONALES

### 1.1. L'évolution des dépenses et des activités sociales des départements

L'étude relative à l'évolution des activités et des dépenses sociales et médico-sociales des départements est réalisée chaque année. L'Odas dispose ainsi de l'historique en la matière, qui commence avec l'exercice 1984, première année d'application des lois de décentralisation votées en 1982 et 1983. En 2022, l'étude portait sur l'exercice 2021 et les résultats ont été présentés à la presse le 29 juin 2022. Cette présentation s'est déroulée avec la participation de représentants de La Banque Postale, partenaire de cette étude, apportant sa contribution sur l'évolution des recettes des départements.

L'enquête 2022 dresse un constat rare : jamais les dépenses sociales des départements métropolitains n'avaient si peu augmenté d'une année à l'autre, l'exercice 2021 fait donc figure d'exception. Ainsi la dépense nette d'action sociale départementale (soit la dépense défalquée des recettes à l'exception des concours dédiés de l'État) s'élève à 40,4 milliards d'euros et progresse par rapport à 2020 plus faiblement (+ 0,4 %) que l'inflation. Les concours de l'État pour les allocations ont, quant à eux, progressé (+ 2,3 %). Il en résulte une stabilisation de la charge nette (soit la dépense nette défalquée des concours dédiés de l'État) par rapport à 2020 à hauteur de 31,8 milliards d'euros. Ces très faibles évolutions dénotent après une année 2020 marquée par une forte augmentation tant de la dépense nette que de la charge nette.

L'année 2021 a donc été une pause dans l'évolution des dépenses sociales et médico-sociales, dans un contexte financier favorable comme le décrit la contribution de La Banque Postale. Mais l'incertitude domine, pour 2022 et plus encore pour 2023, tant la diversité des difficultés (inflation, coût de l'énergie, approvisionnements ...) et leurs conséquences économiques et so-

ciales sont nombreuses, dans un contexte de tensions internationales inédit depuis de nombreuses années.

Les différentes mesures de soutien engagées par l'État, permettront sans doute d'amoindrir les difficultés supplémentaires que cela occasionne pour les plus fragiles. Mais inévitablement les départements, comme d'ailleurs les communes et leurs intercommunalités, vont être confrontés à de nouveaux besoins qui s'ajoutent à ceux déjà identifiés tels que l'impact de la crise sanitaire pour les enfants (dégradation des relations intrafamiliales) et l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. De surcroît, les diverses revalorisations de salaire pour les personnels départementaux comme pour ceux des associations du secteur social et médico-social devront être financées.



Parallèlement à ces préoccupations financières, les départements doivent affronter la conjonction entre l'accroissement des besoins et les difficultés croissantes de recrutement. La baisse d'attractivité des métiers concernés est une conséquence de l'absence de reconnaissance et les mesures de revalorisation salariale constituent une première réponse, mais cela ne suffira pas car l'action sociale et médico-sociale est engagée dans une impasse. En effet, la prégnance de la réparation peut donner l'impression à ses acteurs qu'il s'agit de faire face à des besoins sans fin, un véritable « tonneau des danaïdes ». Il en résulte du découragement et de la fuite.

Or pour redonner des perspectives aux acteurs du travail social et médico-social, Denis Piveteau dans son

dernier rapport<sup>1</sup> propose d'engager une relation systémique entre leur champ d'activité et l'ensemble de la société, afin que les réponses aux différents besoins ne soient plus seulement l'affaire des dispositifs d'aide. C'est toujours pour donner du sens à l'action, que le manifeste de l'Odas publié concomitamment, propose une finalité et des priorités<sup>2</sup>. Cette approche, difficile et exigeante, permettrait aussi de s'engager dans des logiques de prévention globale, permettant de susciter de l'attention les uns envers les autres, de l'entraide et de construire de nouvelles réponses.

1. Experts, acteurs, ensemble...pour une société qui change - Choisir un métier du travail social c'est se donner les moyens du « pouvoir d'agir, avec les personnes que l'on accompagne pour faire advenir une société inclusive » - 17 février 2022.

2. Consolider le vivre ensemble. Ce qu'il est urgent (et possible) de faire – Manifeste de l'Odas 2022.

## I.2. Le regard des jeunes sortants du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance

Dans le cadre des Assises nationales de la protection de l'enfance organisées par la société l'Action Sociale, l'Odas a réalisé une nouvelle étude pour alimenter la réflexion des participants. En 2022, il s'agissait d'interroger les personnes ayant connu ou connaissant un parcours en protection de l'enfance sur le passage de la majorité en lien avec le thème de cette nouvelle édition des Assises "Majeur.e, ma peur". En effet, cette période est source d'angoisse pour un grand nombre de jeunes qui redoutent la fin de leur accompagnement par l'Aide Sociale à l'Enfance et une prise d'autonomie vécue comme trop précoce compte tenu de leurs besoins.

Les résultats de cette enquête ont permis de mettre en lumière le parcours, le vécu et le passage à la majorité des personnes directement concernées par des mesures d'accompagnement en protection de l'enfance. De manière globale, bien que chaque situation en protection de l'enfance soit singulière et propre à chacun.e, les résultats de l'étude montrent une certaine satisfaction des répondants autour de leur parcours. Par ailleurs, l'enquête a permis de mettre en exergue le caractère vital des liens d'attachement entre les jeunes placés, les professionnels qui les ont accompagnés ainsi que toutes les personnes ayant croisé le chemin des enfants durant leur parcours. Ce lien primordial est à développer et à prendre en compte dès les premiers pas des enfants à l'ASE afin qu'une sécurité affective leur soit apportée. En outre, pour favoriser leur développement et leur bien-être, il est fondamental que les professionnels de la protection de l'enfance s'engagent affectivement auprès de ces jeunes afin de leur apporter une écoute, un soutien et un accompagnement le plus individualisé et régulier possible.

Les résultats de cette enquête ont été présentés aux participants à ces assises lors de la première séquence de la plénière. Ils feront l'objet d'une publication de l'Odas.

## I.3. La parentalité des personnes en situation de handicap

L'Odas a engagé en septembre 2022 une étude sur le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap, dans le cadre de sa convention de partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Le décret du 31 décembre 2020 relatif à l'amélioration de la Prestation de compensation du handicap (PCH) instaure une aide à l'exercice de la parentalité pour les

personnes en situation de handicap. Il élargit les besoins couverts en aide humaine et/ou en aide technique des parents éligibles à la PCH et ayant des enfants de 0 à 7 ans. Cette aide a été mise en place dès le 1er janvier 2021 sous la forme d'un forfait instruit par les MDPH et versé par les départements. Ce forfait conduit à majorer le montant de la PCH pour faciliter l'exercice de ce droit fondamental pour les personnes en situation de handicap. En revanche, à la différence de la PCH, ce forfait « parentalité » ne fait l'objet ni d'évaluation individualisée des besoins de compensation ni de contrôle d'effectivité, ce qui entraîne certaines interrogations de la part des personnes concernées et des acteurs la mettant en œuvre.

Un premier objectif est d'évaluer l'impact de ce forfait parentalité. Il s'agit d'identifier l'usage qui est fait de cette prestation, ses atouts et ses limites. De cet objectif découle de facto un second objectif qui est de s'interroger sur le contenu du soutien à la parentalité auquel peuvent avoir recours les personnes en situation de handicap : accessibilité et adaptation aux besoins, facilité ou pas par le bénéficiaire du forfait parentalité. C'est pourquoi ce sujet est transversal car il implique l'intervention de différents services départementaux (chef de file de l'action sociale) ainsi que de divers partenaires (Agences régionales de santé, Caisse d'allocations familiales...), et interroge les coopérations engagées pour adapter la réponse aux besoins.

Dans un premier temps, un état des lieux du sujet a été effectué, en analysant les résultats de précédentes enquêtes ainsi que par la conduite d'entretiens avec des responsables associatifs porteurs de solutions de soutien à la parentalité, et qui sont pour partie à l'origine d'une demande de création d'une aide financière à la parentalité pour les personnes en situation de handicap.

En parallèle, un bref questionnaire a également été adressé à l'ensemble des départements afin que les interlocuteurs des différents services concernés (Maisons départementales des personnes handicapées, directions de l'autonomie, services de protection maternelle et infantile, ...) puissent y répondre. Un appel à manifestation d'intérêt a également été diffusé aux départements afin d'identifier parmi eux des collectivités volontaires pour être des terrains d'enquête plus approfondie. Dans ces territoires, l'Odas animera d'une part des entretiens collectifs entre professionnels et, d'autre part, des entretiens individuels et/ou collectifs avec des parents en situation de handicap, afin d'éclairer les rôles et besoins de chacun. Cinq départements se sont pour le moment portés volontaires. Cette phase d'entretiens se déroulera au premier semestre 2023 afin de consacrer le deuxième semestre 2023 à une phase d'analyse.

## II - LES RECHERCHES-ACTIONS NATIONALES

Une recherche-action nationale engage plusieurs collectivités ou institutions. Son initiation nécessite toujours un temps de maturation. En effet, il s'agit d'abord d'identifier des candidats à une telle démarche et d'en vérifier réciproquement la faisabilité. Ensuite, sa mise en œuvre passe en premier lieu par un temps d'appropriation du sujet par chaque partenaire impliqué et une adaptation de l'approche à leurs réalités, ce qui demande un temps plus ou moins long. Quoiqu'il en soit, dès son engagement, la méthodologie participative a vocation à mobiliser les acteurs afin de favoriser des dynamiques de changement.

### II.1. La prévention dans le champ de la protection de l'enfance

La recherche-action « Soutien éducatif et protection de l'enfance » a été engagée en 2018. Elle devait initialement se dérouler sur trois années. Mais les travaux avec chaque partenaire n'ont pas débuté en même temps et ne se sont pas déroulés selon le même rythme. Surtout, la pandémie liée à la Covid, avec ses successives et différentes restrictions et en particulier la mobilisation des acteurs de l'Éducation nationale sur ce sujet ont fortement ralenti la progression des travaux.

Rappelons que cette recherche-action a été préfigurée avec la ville d'Orly et que huit départements ont souhaité rejoindre cette démarche, avec l'identification dans chaque département de deux territoires pilotes : Haute-Loire, où les travaux n'ont pu être engagés, Haute-Savoie (Gaillard et Rumilly), Meurthe-et-Moselle (Lunéville et Terres de Lorraine), Moselle (Woippy, territoire Metz/Orne et Boulay, territoire Forbach/Saint-Avold), Nord (Valenciennes et Lourches), Sarthe (Le Mans et Pays Maine Saosnois), Pyrénées-Atlantiques (Pau et Pays des Gaves) et Yvelines (Bonnières/Freneuse et Saint-Cyr-l'École). Cette recherche-action a fait l'objet d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ – DGESCO).

Elle vise, à partir d'un état des lieux établi en commun, à définir et à mettre en œuvre de nouveaux modes de relations entre tous les acteurs concernés à un titre ou à un autre par l'enfance, la jeunesse et la famille afin de développer des actions de prévention. Il s'agit, avec toutes les organisations en lien avec des enfants et des jeunes - et en priorité avec les écoles - de mobiliser tous les acteurs concernés du territoire. La finalité est d'organiser un environnement plus favorable à l'éducation des enfants avec les parents, en faisant de l'éducation un enjeu partagé à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire, pour que les difficultés rencontrées par les enfants et leurs parents puissent trouver des solutions – individuelles ou collectives – le plus précocement possible.

Pour les six départements (Haute-Savoie, Moselle, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Sarthe, Yvelines) et les onze territoires infra-départementaux qui ont souhaité poursuivre

la recherche-action en 2022, le travail a été centré sur la définition et la mise en œuvre opérationnelle d'actions de prévention. Pas moins de trente actions ont ainsi été identifiées (entre une et quatre par territoire.)

L'avancée des travaux permet enfin d'envisager la phase finale de la recherche-action en 2023. Un bilan va être conduit avec chacun des territoires impliqués afin de mesurer l'impact des actions entreprises. Il s'ensuivra la rédaction d'un rapport de l'Odas qui sera rendu public. Il donnera des points de repères pour le développement de la prévention globale (prévenance) dans le champ de la protection de l'enfance.

### II.2. Les dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance dans les cités éducatives

La coordination nationale des Cités éducatives (CNCE), co-animée par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), a notamment souhaité s'appuyer sur l'expertise et l'ingénierie sociale de l'Odas pour que des territoires volontaires s'engagent dans un accompagnement renforcé. En faisant bénéficier la CNCE des constats de la recherche-action « Soutien éducatif et protection de l'enfance » et en déployant une méthodologie désormais éprouvée, l'Odas propose de soutenir les dynamiques de coopération entre les différents acteurs de la protection de l'enfance (parents, personnels sociaux, médico-sociaux, éducatifs..., services sociaux, ASE, PMI, communes, caisse des écoles et CCAS, CAF, Éducation nationale, associations), au sein de cités éducatives volontaires, dans une finalité de prévention ciblée, voire de prévention globale (prévenance).

Sur le plan national, la démarche a été ponctuée par une séance du comité de pilotage (13 janvier). Conçue comme un espace d'échanges entre partenaires associés à la recherche-action, cette séance a permis aux cités éducatives de se rencontrer, et de partager leurs objectifs pour l'année 2022.

En dépit du retard lié à la crise sanitaire en 2021, le travail s'est poursuivi en 2022 avec sept cités éducatives représentant la 1ère et la 2ème vague du label : Allonnes, Chanteloup-Les-Vignes, Epinay-Sur-Seine, Orly, Pantin, Port-De-Bouc, Roubaix.

Après la rédaction des feuilles de route permettant d'adapter les objectifs généraux de cette démarche aux réalités locales, la réalisation d'un état des lieux associant l'ensemble des partenaires concernés et sa restitution ont pu être engagées dans les différentes cités éducatives impliquées. Au total, l'Odas a ainsi interrogé plus de 400 acteurs parmi ces cités éducatives. Les objectifs de la recherche-action au sein des territoires participants ont été clairement identifiés lors de ces entretiens : encourager la coopération avec les parents, favoriser l'implication des parents au sein de la cité éducative et développer des actions de prévention incluant l'ensemble des acteurs de l'éducation.

Cette démarche se poursuivra avec la mise en œuvre d'actions concrètes en 2023.

### III - L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Les démarches d'accompagnement au changement sont engagées à partir d'une demande d'un adhérent - commune, département ou même association. Elle passe par une démarche de co-construction et doit s'inscrire dans les orientations stratégiques de l'Odas. La méthodologie de mise en œuvre est très voisine de celle d'une recherche-action, s'appuyant toujours sur la recherche d'une participation active des acteurs concernés.

#### III.1. L'engagement d'une commune dans le développement actif de la citoyenneté

Le développement actif de la citoyenneté dans la commune de Faverges-Seythenex est une priorité du mandat. En décembre 2021, la commune et l'Odas signaient une convention de partenariat pour engager une recherche-action sur « l'exercice de la citoyenneté », démarche co-construite et participative.

Après un travail de conception méthodologique achevé en avril 2022, deux sessions ont été organisées en juin et en décembre 2022, réunissant à chaque fois dans des groupes de travail différents, les membres du bureau municipal, des cadres de la commune et des représentants associatifs sous la forme de « focus groupe », préparés et animés par l'Odas. Quelques entretiens individuels complémentaires ont également été menés par l'Odas. Des matériaux d'une grande richesse ont pu ainsi être recueillis sur les thèmes suivants :

- › Les valeurs et les finalités ;
- › Les enjeux, les attentes et des actions emblématiques ;
- › Les opportunités ;
- › Les freins ;
- › Les lieux de la citoyenneté.

Cette phase d'état des lieux s'achèvera début 2023 et devrait se poursuivre par la conception et la mise en œuvre d'approches très opérationnelles.

#### III.2. Le rôle éducatif d'une ville et la protection de l'enfance

La commune d'Orly a engagé un bilan de son projet éducatif PEO (Projet Educatif Orlyisien) en vue de déterminer les nouvelles orientations prioritaires. Ont été impliqués les services concernés de la Ville, les partenaires dont l'Education nationale (enseignants, administratifs...) et des parents. L'état des lieux réalisé dans le cadre de la recherche-action « Soutien éducatif et protection de l'enfance » a été repris pour alimenter le bilan du PEO, ce qui a facilité l'identification de nouveaux axes prioritaires. Notamment le PEO qui s'achève était très centré sur l'accompagnement à la réussite scolaire des enfants. Il est acquis que le nouveau PEO prendra en compte une dimension beaucoup plus familiale.

Dans ce cadre, l'Odas a été sollicité pour contribuer et animer un séminaire intitulé « Citoyenneté, éducation : comment nos actions y contribuent ? ». L'objectif de ce temps de travail a été de permettre aux élus de la majorité municipale, d'identifier les principaux enjeux du futur projet socioéducatif, le PEO et d'identifier comment chacun, quelle que soit sa délégation, pourrait y contribuer. L'adoption des logiques collectives, l'implication des habitants et d'autres thématiques ont ainsi été débattues afin d'enrichir le futur PEO. Ces temps de réflexion ont impliqué la quasi-totalité des élus concernés. Une nouvelle séance de travail avec les élus a été programmée au début de l'année 2023.

#### III.3. La refonte du dispositif de prévention et de protection de l'enfance avec un département

Le département de l'Eure-et-Loir a souhaité engager un projet de refonte de son dispositif de prévention et de protection de l'enfance.

Sollicité pour accompagner ce projet ambitieux, l'Odas a d'abord participé à un travail de réflexion et d'élaboration pour le nouveau schéma départemental enfance-famille, avec une journée réunissant l'ensemble des partenaires le 6 septembre 2022. Séances plénières et travail en petits groupes ont permis de reprendre le travail de co-construction de ce nouveau schéma.

A l'automne, l'Odas et le département se sont engagés dans la démarche de refonte du dispositif de prévention et de protection de l'enfance en élaborant la feuille de route, avant de co-construire l'état des lieux du dispositif actuel. Celui-ci sera conduit au début de l'année 2023, en s'appuyant sur des modalités diverses : entretiens individuels, focus groupes, études documentaires, rencontres avec des parents d'enfants confiés, avec les enfants eux-mêmes, des jeunes majeurs, etc.

Cette mission d'accompagnement permettra notamment à l'Odas de mieux comprendre les fonctionnements territoriaux en matière de solidarités et de protection de l'enfance et leur évolution depuis la crise sanitaire.

#### III.4. L'évaluation de la mise en œuvre du projet stratégique d'une association de protection de l'enfance

L'association RETIS, créée en 2007, est une association qui intervient dans le champ de la protection de l'enfance en Haute-Savoie. Son projet mobilise, outre les acteurs de la protection de l'enfance, des acteurs habituellement éloignés de ces pratiques : société civile, monde de la recherche et parents. Son projet a pour finalité d'améliorer la vie des enfants vulnérables en tissant et en retissant les liens familiaux et sociaux abimés.

Après plus de dix ans d'existence, son Directeur fondateur a sollicité l'Odas fin 2019 pour réaliser une évaluation de l'action de cette association. L'Odas ne réalisant pas de prestation de services, il a été nécessaire de re-

chercher une formule compatible avec cette demande. Il a donc été convenu de mener une recherche-action pour vérifier comment la promesse de RETIS « protéger l'enfant dans son environnement avec ses proches » est mise en œuvre.

Mais l'impact de la crise sanitaire, l'ouverture d'un nouveau service dans le champ de l'investigation et de l'évaluation judiciaire et les difficultés accrues de recrutement de personnels sociaux et médico-sociaux ont conduit à suspendre le programme de travail en 2022.

### III.5. L'évaluation de deux actions de la cité éducative d'une commune

Dans le cadre de l'évaluation de sa cité éducative, la ville de Vitrolles a sollicité l'Odas. Afin de répondre à cette demande, l'Odas a proposé à la cité éducative de Vitrolles d'évaluer, sous la forme d'une démarche co-construite et participative, l'impact de deux actions majeures pour les enfants, les parents et les acteurs concernés. Il s'agit de contribuer à mesurer l'impact de la mise en œuvre de la cité éducative sur les partenariats.

Afin de préparer l'évaluation, l'Odas s'est entretenu (le 10 novembre 2022) avec les membres du comité de pilotage de la cité éducative ainsi que les porteurs des deux actions retenues : « *Quand l'enfant rencontre la danse* » et « *Ensemble maîtrisons notre vie numérique* ». La démarche engagée en fin d'année se poursuivra en 2023. Une synthèse de l'évaluation devra être discutée avec les représentants de la cité éducative de Vitrolles à son issue.

### III.6. La conception d'une maison départementale de l'autonomie avec un département

L'Odas a été sollicité pour accompagner, sous forme d'une recherche-action, la direction des solidarités du département et de la maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) de l'Orne afin de « *construire une réponse ambitieuse au service de tous les Ornais en perte d'autonomie* ». En octobre 2021, à l'issue des élections départementales, le nouveau Vice-Président en charge des solidarités a souhaité poursuivre la démarche, en fixant explicitement l'objectif d'aller vers une maison départementale de l'autonomie (MDA). Il s'agit donc de proposer aux élus une nouvelle organisation et de définir de nouvelles modalités de travail. C'est la troisième fois que l'Odas accompagne un projet de MDA, après la Lozère et la Haute-Loire. Cette démarche s'est poursuivie en 2022.

De janvier à juin 2022, plusieurs séminaires ont eu lieu mobilisant les services concourant à l'exercice de la compétence « autonomie » du département. Ce sont non seulement les services de la direction de l'autonomie, de la maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) et les centres locaux d'information et de coordination gérontologiques (CLIC), mais également les services territoriaux d'action sociale, les services de l'aide sociale à l'enfance ainsi que les services insertion qui ont été mobilisés.

Plus précisément, les cadres ont été sollicités afin de travailler sur les différents scénarios possibles concernant les process suivants : « Accueil – Information – Orientation », « Evaluation – Instruction », « Mise en œuvre de la décision », « Suivi et accompagnement », « Observation des besoins – Qualité des services ». Organisés sous forme de séminaires, il s'agissait de structurer et de préparer le travail de différents groupes d'agents réunis ensuite pour produire des propositions. Ainsi, le caractère très participatif de la démarche a aussi permis à tous les participants de mieux se connaître, de s'impliquer progressivement dans le projet et de mieux se coordonner.

Ces séminaires étaient préparés en amont et animés par l'Odas, qui a également joué le rôle d'aiguillon pour pousser les participants à s'interroger aussi sur des sujets transverses tels que le partage d'information, le partenariat et la prévention.

Cette démarche s'est terminée par la production d'une maquette de la future MDA, concernant l'accueil au plus proche des habitants jusqu'à l'organisation des services centraux qui sera proposée aux élus. Les différents chantiers à conduire (ressources humaines, bâtiments, système d'information, ...) pour la mise en œuvre opérationnelle de cette MDA ont également été préparés.

### III.7. L'avenir de l'action sociale de proximité avec un département

L'évolution de la société, la crise sanitaire, les attentes des personnes, les transformations de la demande sociale, bousculent les pratiques professionnelles, que ce soit en matière d'organisation, de réponse au besoin de management des équipes ou de coopération des acteurs, sur un périmètre qui prend du sens : celui du territoire infra-départemental dont la délimitation est arrêtée par le Président de l'exécutif départemental.

Le département du Calvados, fort de ses valeurs qui sont la confiance, la responsabilité, l'écoute, l'exemplarité et le respect, qui irriguent l'ensemble de ses politiques dont les politiques sociales et médico-sociales, et fort de son expérience de la territorialisation, souhaite repenser le travail social et médico-social.

En effet, le contexte actuel, auquel s'ajoutent les interrogations des professionnels sur leur rôle, nécessite, en re-questionnant le sens du travail social avec les professionnels, d'adapter l'organisation, de conforter les relations entre les services et avec les partenaires. Il s'agit aussi de soutenir une évolution des pratiques en prenant en compte des orientations fortes : aller vers, agir avec, pouvoir d'agir, construire ensemble, garantir à l'usager la proximité des services... Ce qui interroge les organisations traditionnelles, la place et le rôle de chaque professionnel, afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique. C'est pourquoi le département a engagé avec l'Odas une recherche-action, impliquant ses cadres et ses agents, intitulée « *Construisons ensemble l'action médico-sociale de proximité de demain* ».

La demi-journée de lancement de la démarche a rassemblé l'ensemble des agents et des cadres avec les deux Vice-Présidentes concernées. Temps fort pour poser les enjeux, partager des données de contexte du département et présenter l'ensemble de la démarche. Car cette recherche-action officiellement engagée le 18 octobre 2022, s'inscrit dans un planning établi et phasé sur trois ans. Le même jour, les cadres étaient invités à réfléchir à leur rôle et leurs besoins pour accompagner la démarche, prélude à la constitution d'une équipe « d'ambassadeurs ». Enfin, les premiers travaux en groupes de professionnels ont débuté fin novembre 2022 pour la formalisation des valeurs socles.

Ces temps forts constituent la base solide et nécessaire à l'élaboration d'un diagnostic partagé. Ce travail en co-construction permettra de définir la future organisation au sein du nouveau découpage des territoires d'action sociale et d'élaborer un guide du travail médico-social au département du Calvados. Par la suite seront travaillés des projets de territoire permettant de répondre aux lignes directrices des politiques publiques au regard des singularités territoriales.

Cette démarche est particulièrement caractérisée, en termes de méthode, par un travail très collaboratif avec des groupes de professionnels représentatifs des métiers tant de l'échelon territorial que de l'échelon central. L'accompagnement de l'Odas est assuré par deux conseillers qui assurent une présence sur site à raison de trois à quatre jours toutes les cinq semaines, à laquelle s'ajoutent de nombreuses séances de travail en visioconférence.

L'Odas a également été sollicité en fin d'année par le département du Val-de-Marne pour travailler sur le sens des missions du service départemental d'action sociale et l'attractivité des métiers.

### III.8. Le déploiement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec un département

Cette recherche-action a été conçue et engagée dans le courant de l'année 2019 avec le département de la Guadeloupe, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre



la pauvreté. Elle vise à organiser un guichet unique de proximité interinstitutionnel dans les six territoires d'action sociale, sous le vocable d'accueil social universel inconditionnel de proximité (ASUIP), mais également à inscrire dans l'action, la référence de parcours souhaitable, avec une nécessaire clarification de son rôle. En effet, il s'agit de définir ce qu'est le référent de la personne ou de la famille alors que ce sont surtout des référents thématiques (par exemple, le référent « aide sociale à l'enfance »), qui sont couramment désignés comme dans la plupart des départements. Enfin, l'ambition est également de rechercher davantage de participation des personnes accueillies et accompagnées. Les travaux menés sont co-construits et s'appuient sur une large participation des acteurs concernés.

L'année 2022 a été en particulier centrée sur l'accompagnement de la mise en place des instances territorialisées, le soutien de l'encadrement au suivi et au pilotage de la mise en œuvre de l'ASUIP et des référents de parcours et à l'actualisation des documents supports. Une convention de mutualisation de référence a été élaborée pour être ensuite déclinée sur chacun des six territoires infra-départementaux, afin de formaliser l'engagement des différents acteurs et partenaires en charge de l'accueil social. Pour préparer ces conventions, des comités techniques pluri-partenaires ont travaillé sur l'élaboration de projets d'accueil social de territoire (PAST), proposant un programme d'actions. Le dernier trimestre de l'année a consacré un temps important au repérage des synergies potentielles avec les centres sociaux et les Maisons France Services, pour optimiser les ressources d'accueil à la disposition des usagers sur l'ensemble du département.

Ces conventions de mutualisation, reposant sur les PAST et le programme d'amélioration, seront soumises aux instances de validation, département, communes et partenaires, au cours du premier semestre 2023.

### III.9. L'évaluation et l'évolution du projet stratégique d'un service dans le champ de l'hébergement d'urgence avec une association

L'association CILIOHPAJ assure le portage du Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) du département du Lot-et-Garonne, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'État pour la période 2020-2022. Elle a pour mission de trouver des solutions d'hébergement d'urgence pour les personnes vivant dans la rue. L'association CILIOHPAJ a sollicité l'Odas pour l'accompagner sous forme d'une recherche-action, afin de réaliser un état des lieux du fonctionnement de ce SIAO. Cette demande se situe dans le prolongement de l'étude conduite par l'Odas en 2019 et 2020 en partenariat avec la DGCS, et portant sur les relations entre les services sociaux des départements et les SIAO.

En 2022, cette démarche s'est poursuivie dans le cadre de la consolidation des nouvelles dispositions de gestion et d'animation du dispositif, présentées aux autorités responsables et validées avec les acteurs et

partenaires du SIAO. En vue de l'évaluation de la convention pluriannuelle d'objectifs et au regard de l'ambition désormais assignée par l'État de faire des SIAO la clé de voûte du Service public de la rue au logement, la démarche s'est concentrée sur l'élargissement et le projet de refonte du pilotage du SIAO, ainsi que la contribution à la préparation d'une nouvelle gouvernance et des chantiers prioritaires.

L'association a poursuivi la négociation avec les services de l'État dans le cadre de la reconduction de la convention actuelle jusqu'à la fin de 2023.

### III.10. La conception et la conduite d'Assises des solidarités avec un département

En organisant des Assises des solidarités, le département de l'Eure s'est engagé dans une démarche de réflexion collective sur les priorités à donner au sein de l'action sociale et sur les leviers à actionner pour y parvenir. L'ambition est de solliciter non seulement l'ensemble des acteurs directement concernés, mais également les différents services extérieurs de l'État, les communes, les intercommunalités, des habitants... Ces Assises ont réuni toutes les institutions, associations et acteurs qui contribuent de près ou de loin à soutenir des solidarités, qu'elles soient de droit ou d'implication.

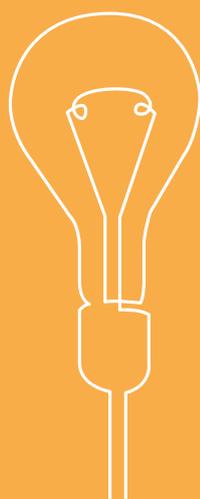
Cette méthodologie, qui se veut participative et inscrite dans la durée, mobilise élus, professionnels et personnes concernées. L'Odas a été sollicité par le département dès la conception des Assises et l'a accompagné dans la production du contenu tout au fil de la démarche. Par sa connaissance des champs de l'action sociale et du développement social et son réseau étendu, l'Odas a apporté un regard tiers et éclairé afin de soutenir la recherche de sens souhaité dans cette démarche.

Concrètement, ces Assises des solidarités ont été ouvertes par une journée de lancement le 4 mars 2022, suivie par quatre journées thématiques : le 29 avril autour de l'autonomie, le 13 mai autour de l'enfance et de la famille, le 24 juin autour de l'insertion et le 8 juillet autour du logement. Ces journées ont toutes été précédées d'un travail dans des commissions ad'hoc qui ont relevé les enjeux principaux de la thématique abordée. De plus, des rencontres de représentants du département, dont des élus, avec des structures et des partenaires, des bénéficiaires, des citoyens et des agents du département ont été régulièrement organisées. Des séminaires ont été organisés pour les élus de la majorité départementale. Et les Conseillers départementaux avaient également la possibilité d'organiser dans leur canton une visite de structure, voire un débat.

Les cinq journées ont été des moments riches de réflexion et d'échange sur le contenu des solidarités, d'abord introduites en matinée par une table-ronde avec des experts puis, sous forme d'ateliers l'après-midi afin de creuser un large panel de sous-thématiques et formuler des propositions concrètes. L'Odas a aussi participé à l'animation de ces cinq journées en présentant notamment un portrait social du département lors de la journée de lancement, puis des portraits sociaux en rapport avec chaque thématique abordée. En amont, l'Odas a contribué à l'organisation de chaque journée, notamment les différentes tables rondes (proposition d'intervenants, réalisation de capsules vidéo, suivi du fil conducteur...).

A l'issue de ces journées de production de réflexion, l'Odas accompagne le département dans l'exploitation des résultats, afin d'en tirer des axes d'orientation stratégiques. Cette démarche sera un appui à la création d'un schéma unique des solidarités ainsi qu'à la conduite de huit chantiers participatifs visant à améliorer la territorialisation de l'offre sociale et médico-sociale du département.





# RECENSEMENT ET ANALYSE DE L'INNOVATION SOCIALE

# 2

Depuis près de 20 ans, l'Agence des pratiques et innovations locales recense, expertise et diffuse les innovations les plus significatives et les plus prometteuses en matière de transformation sociale et de développement social, sur un site dédié ([www.odas.apriles.net](http://www.odas.apriles.net)). Afin de participer à l'acculturation d'une grande diversité d'acteurs, aux démarches de développement social et d'innovation sociale, Apriles propose en libre accès des fiches présentant les initiatives expertisées, ainsi que des portraits d'acteurs engagés (I).

Fort de l'expérience acquises avec Apriles, l'Odas a mis en ligne en 2020 le Lab'AU ([www.odas.labau.org](http://www.odas.labau.org)), développé sur le même modèle qu'Apriles. Cette seconde plateforme ressource concerne tout particulièrement le champ de l'Autonomie, où l'Odas possède une expertise reconnue. L'objectif du Lab'AU est de promouvoir une société plus inclusive et de contribuer au changement durable de regard sur le vieillissement et le handicap (II).

## I - L'EXPERTISE DES PRATIQUES INNOVANTES

Créée par l'Odas en 2006 et intégrée à son équipe, Apriles a pour rôle de promouvoir une culture de l'innovation sociale en identifiant, en expertisant et en faisant connaître un ensemble d'initiatives inspirantes, porteuses d'une démarche de développement social, et susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle. Ces initiatives doivent répondre à une quinzaine de critères, dans une approche de l'innovation qui ne se limite pas aux aspects techniques ou technologiques, mais qui tient aussi compte de l'ingénierie de projets, des méthodologies employées, d'approches plus transversales dans la mise en œuvre des politiques et des dynamiques de partenariats générées. A la différence d'autres plateformes plus thématiques ou émanant de têtes de réseau, Apriles se positionne sur tous les domaines d'intervention, notamment sociale, dès lors qu'ils génèrent du développement local, social, écologique ou économique.

Apriles a ainsi repéré et expertisé depuis sa création quelque 400 actions, portées par une éthique de développement social et susceptibles de générer une transformation durable de la société. S'appuyant sur les col-

laborateurs, les adhérents et les partenaires de l'Odas, Apriles est aujourd'hui une des rares bases de données à sélectionner des actions sans exclusivité de réseaux, de thématiques ou de localisation. Elle les promeut sur un site internet en libre accès.

Accessibles à tous, les fiches Apriles sont d'abord consultées par un vaste panel d'acteurs de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire qui va du cadre dirigeant jusqu'au travailleur social. Les universitaires, les médias, les élus et les étudiants constituent l'autre volet des visiteurs du site [odas.apriles.net](http://odas.apriles.net).

Un nouvel outil de calcul des statistiques de fréquentation a été implémenté sur le site fin 2021. Il permet de réaliser, dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD), des statistiques (basées sur l'anonymat) plus proches de la réalité en termes de fréquentation. 2022 est la première année pleine depuis la mise en place de cet outil. Les modes de calculs étant différents par rapport aux années précédentes, il est difficile de tracer des évolutions pertinentes. C'est pourquoi nous nous en tiendrons donc cette année aux seuls chiffres bruts. La vignette ci-après fait apparaître 19 300 visiteurs et près de 29 000 pages vues.

L'expertise produite par Apriles (I.1) n'est pas seulement accessible sur le web (I.2), mais également au travers de médias plus traditionnels et notamment la presse (I.3).



### I.1. La production éditoriale

Au 31 décembre 2022, le site internet d'Apriles ([www.apriles.net](http://www.apriles.net)) comptait 404 initiatives expertisées dans les différents champs d'intervention des acteurs sociaux, sous l'angle du développement social. A cette date, la base du site est toujours particulièrement riche en actions valorisant le bénévolat, la participation des habitants, les nouvelles pratiques professionnelles, les modes de gouvernance et les partenariats institutionnels innovants, la lutte contre l'exclusion sociale, les relations de voisinage, le développement social en milieu rural et les actions en faveur de la jeunesse.

L'Odas a publié cinq fiches en 2022. Deux de ces fiches sont des mises à jour d'actions particulièrement emblématiques, ayant demandé des expertises particulièrement poussées, sur différents territoires (Outil en Main et Journée citoyenne). En effet, depuis 2021, l'équipe Apriles s'attelle à mettre régulièrement à jour des fiches, choisies en fonction de deux critères : des fiches qui décrivent des actions particulièrement exemplaires ayant connu des transformations importantes (*La Journée Citoyenne : faire ensemble pour mieux vivre ensemble*) ; des fiches en lien avec les axes prioritaires de travail définis par l'Odas (*L'Outil en Main, le savoir-faire artisanal comme pont intergénérationnel*). Pour effectuer ces mises à jour, la méthodologie est la même que pour une nouvelle expertise : entretiens avec le porteur de projet, des partenaires et des usagers ; consultation des documents disponibles (rapports d'activité, mesures d'impact...), analyse critique et rédaction.

 **Apriles** 2022

**404**  
initiatives expertisées

**72**  
portraits d'acteurs

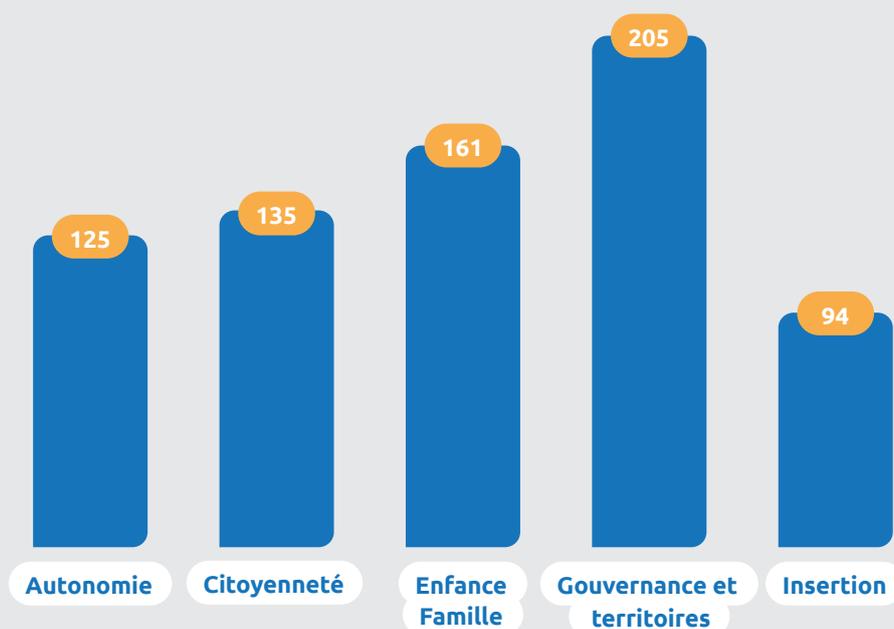
**19 343**  
visiteurs

**25 %**  
trafic direct

**28 872**  
pages visionnées

**38 %**  
de visionnages sur  
plateformes mobiles

## RÉPARTITION PAR THÈMES DES INITIATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2022



Le total des initiatives par thèmes est supérieur au total des initiatives publiées car une même action peut relever de plusieurs champs et/ou catégories.

### I.2. La présence sur les réseaux

Apriles continue à être présent sur les réseaux sociaux à travers son compte @AgenceApriles sur Twitter et à travers les comptes twitter et Linked'In de l'Odas. Parmi les abonnés figurent de nombreuses collectivités locales, plusieurs réseaux nationaux (Labo ESS, Uncas, Reness, Outil en main, Initiatives, l'Observatoire de la laïcité, Alliance Ville Emploi, Resolis, Uniopss, Fonda, Ocirp, Familles rurales, Open Asso, Carrefour des innovations sociales, Ripess Europe, L'ESPER, Fabrique Territoires Santé...) et plusieurs journalistes. Souvent retweetés, les envois d'Apriles sont par ailleurs repris par plusieurs agrégateurs de contenus dans les champs de la gouvernance locale et de l'économie sociale et solidaire.

Un logo cliquable d'Apriles demeure visible sur les sites de plusieurs prescripteurs comme l'agence d'information « reporters d'espoir », plusieurs conseils départementaux, [www.resovilles.com](http://www.resovilles.com), [www.socioeco.org](http://www.socioeco.org), [wiser.org](http://wiser.org), le réseau de l'évolution durable... A signaler également que de nombreuses expertises d'Apriles figurent sur les sites de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), du Carrefour des innovations sociales, du réseau rural français ou sur [or-gris.org](http://or-gris.org) par exemple. Apriles est également référencé comme site ressource sur plusieurs sites.

A titre d'exemple, Apriles est mentionné dans l'espace professionnel du site [www.pourbienvieillir.fr/](http://www.pourbienvieillir.fr/), site de référence de l'inter-régime des caisses de retraite. Les associations et institutions faisant l'objet de fiches actions

et de portraits d'acteurs mettent également ces textes en ligne sur leurs sites, avec un lien vers [apriles.net](http://apriles.net).

En 2022, Apriles a par ailleurs été sollicité dans le cadre d'un projet de création du Centre National de Ressources en Travail Social piloté par la Direction générale de la cohésion sociale du Ministère des solidarités et de la santé, pour contribuer à la conception d'un kit de sensibilisation et d'information sur « La participation des personnes » à destination des formateurs en travail social, des professionnels en poste, des employeurs et étudiants. Il avait été convenu que les fiches Apriles soient utilisées pour enrichir et illustrer les contenus. Mais il semble que ce centre de ressource n'ait pas encore vu le jour.

### I.3. La présence dans les publications traditionnelles

Apriles est régulièrement cité dans plusieurs publications, dont les Actualités sociales hebdomadaires (ASH). Partenaire fidèle d'Apriles, le Journal des acteurs sociaux (JAS) publie régulièrement des articles concernant les actions expertisées.

Les fiches actions sont également utilisées comme support pédagogique. C'est le cas notamment du manuel « Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales » des éditions Nathan, étoffé de nouvelles actions à chaque réédition, ainsi que d'un autre ouvrage des éditions Eslevier Masson en direction des terminales. A chaque fois, un encadré présente Apriles et son activité.

Le Centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT) utilise également le contenu du site dans le cadre de l'organisation de ses concours. Là aussi, à chaque fois, un encadré présente l'agence et son activité. Les publications d'Apriles sont, de plus, régulièrement citées dans sa lettre d'information documentaire « Solidarité, cohésion sociale, enfance ». Par ailleurs, plusieurs lycées, établissements universitaires et de formation, comme le lycée Valentine Labbé (59), l'Université Bretagne-Sud ou le Centre national d'enseignement à distance (CNED) de Grenoble, utilisent les fiches Apriles dans le cadre de leurs cours et de leurs examens.

## II - UN LABORATOIRE DE L'INNOVATION LOCALE CONCERNANT LES AÎNÉS ET LES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Le Lab'AU est une démarche initiée par l'Odas, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Cnsa), afin de répondre au besoin, exprimé par les acteurs du champ du vieillissement et du handicap. Dans un contexte de profondes mutations démographiques, économiques, législatives et sociétales, il a semblé particulièrement utile de disposer d'une ressource fiable, permettant d'appréhender les innovations dans ces domaines.

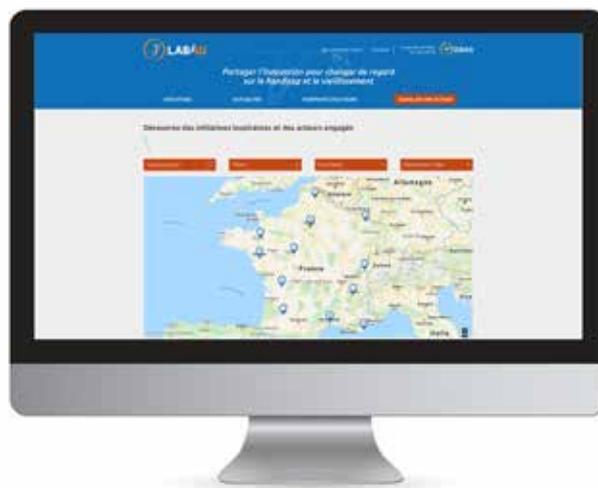
Le Lab'AU est une démarche initiée par l'Odas, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Cnsa), afin de répondre au besoin, exprimé par les acteurs du champ du vieillissement et du handicap. Dans un contexte de profondes mutations démographiques, économiques, législatives et sociétales, il a semblé particulièrement utile de disposer d'une ressource fiable, permettant d'appréhender les innovations dans ces domaines.

Le Lab'AU porte également l'ambition de susciter un changement de regard sur l'âge et le handicap. Son objectif est de repérer et d'expertiser des initiatives innovantes ou exemplaires, puis de les diffuser auprès d'un large public de décideurs, de professionnels, de citoyens, via un site internet en libre accès. Cette plateforme ressource, <http://odas.labau.org>, propose une présentation détaillée des actions expertisées (fiche expertise), des portraits d'acteurs et des actualités promouvant l'innovation au service des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Fin 2022, le Lab'AU proposait 47 fiches expertise, dont 16 déjà répertoriées sur Apriles, ainsi que neuf portraits d'acteurs. Avec le même outil de mesure que le site Apriles, en 2022, le site Lab'AU a reçu plus de 10 000 visiteurs qui ont consulté plus de 18 200 pages.

En 2022, la convention de partenariat signée initialement avec la Cnsa, a été renouvelée pour trois ans. Jusqu'en juin 2023, l'Odas conduira une nouvelle série d'expertises sur des initiatives contribuant à « lutter contre l'isolement des personnes âgées », qui succèdent à celles conduites sur l'habitat inclusif et sur le soutien aux proches aidants.

Selon la méthodologie habituelle du Lab'AU, un appel à contribution, largement relayé par les réseaux de l'Odas et de la Cnsa auprès des acteurs des territoires, a été lancé en septembre 2022. En un mois, il a permis de faire remonter 170 dossiers qui ont été analysés par les Chargées d'études Autonomie de l'Odas. Il en résulte la sélection de 15 actions en concertation avec la Cnsa : quatre concernent des initiatives favorisant le repérage et l'orientation des personnes âgées isolées, quatre autres des actions favorisant la réappropriation de l'espace public et des lieux de socialisation par les personnes âgées. Les sept dernières portent sur des démarches de lutte contre l'isolement favorisant la participation sociale et le pouvoir d'agir des personnes âgées dans la cité.

Les expertises débiteront au premier semestre 2023, pour une mise en ligne des dix premières fiches fin juin, et se poursuivront si nécessaire jusqu'à fin 2023. Au-delà des entretiens avec les porteurs de projets, leurs partenaires et les bénéficiaires, ces expertises sont également l'occasion de mises en lien entre porteurs, de partage d'expériences et de promotion d'une culture de l'innovation. Parallèlement aux expertises, plusieurs portraits d'acteurs intervenant dans la lutte contre l'isolement, viendront enrichir cette thématique.



## LAB'AU 2022

10 300  
visiteurs

18 200  
pages visionnées

57  
fiches expertises

9  
portraits d'acteurs

### Accès au site



# VALORISATION ET PROMOTION DES RECOMMANDATIONS DE L'ODAS ET DES EXPÉRIENCES NOVATRICES

# 3

L'Odas est toujours disponible pour répondre aux sollicitations du gouvernement ou de ses administrations, du parlement ou des grandes institutions de l'État (le Conseil d'État, la Cour des comptes ou les corps d'inspection dont l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)). C'est ainsi qu'en 2022, la Cour des comptes qui a été mandatée pour établir un bilan de la décentralisation de l'action sociale et dont le rapport définitif est prévu en 2023, a invité l'Odas, dès le début des investigations, à apporter ses éléments de réflexion, d'analyse et d'information recueillis pendant ses 31 ans d'existence.

Mais l'Odas est également associé, du fait de son expertise, par ses partenaires à des instances de réflexion. C'est ainsi que, depuis 2007, l'Odas participe au groupe de suivi de la mise en œuvre de loi de la protection de l'enfance. Plus récemment, le groupe La Poste a sollicité, en 2022, le Délégué général de l'Odas pour contribuer au « comité des transitions », établi par la direction générale.

Par ailleurs, l'Odas intervient régulièrement à la demande de ses adhérents ou encore d'organismes de formation (Ecole de la Protection de l'enfance dont l'Odas est partenaire, Initiatives et la FLEPES, ...). C'est ainsi que l'Odas est intervenu lors des journées de formation organisées par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) en 2022 à l'attention des cadres du service social auprès des élèves. Le thème était : « Les pratiques managériales comme levier à la mise en œuvre des politiques éducatives et sociales dans un contexte de crise ».

Mais pour avoir une influence sur les stratégies et pratiques, l'Odas doit aussi pouvoir faire connaître ses constats et recommandations plus directement vers les acteurs locaux. C'est pourquoi la diffusion des recommandations de l'Odas à travers ses propres publications et la participation à des manifestations nationales ou locales, a toujours été une de ses principales préoccupations.

Les voies de la diffusion sont donc très variées (I) mais peuvent également concerner les pratiques visant à revitaliser les valeurs qui rassemblent telles que la fraternité et la citoyenneté (II).



## I. LES VOIES DE LA DIFFUSION

### I.1. Les publications (print et web)

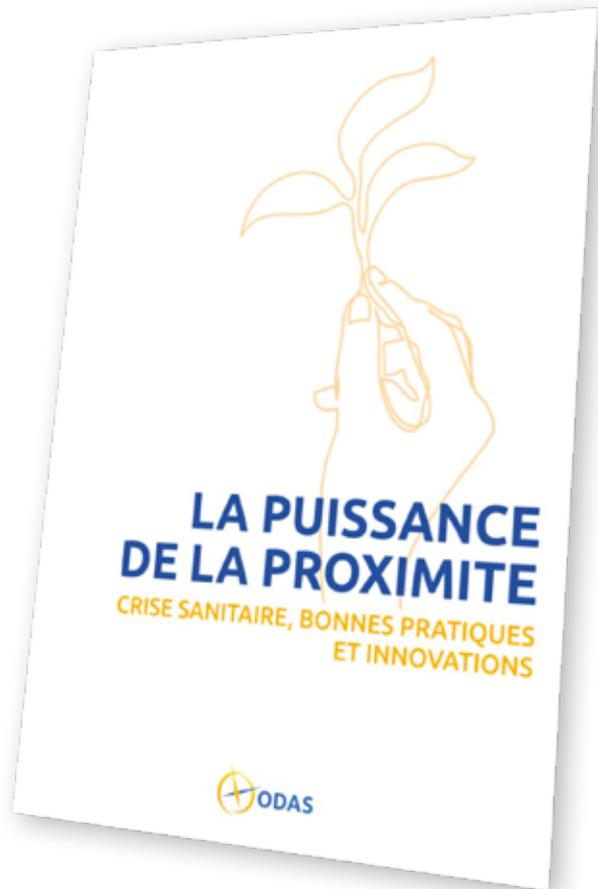
Manifeste de l'Odas - Consolider le vivre ensemble (Février 2022)



En s'appuyant sur plus de trente ans d'observation, menée avec une très grande diversité d'acteurs locaux et nationaux (communes, départements, associations, organismes de protection sociale, services de l'État), l'Odas a produit ce document pour apporter sa contribution aux réflexions en cours sur l'avenir de notre modèle de société.

Ce manifeste ne prétend pas aborder tous les sujets liés au vivre-ensemble. Il s'attache à traiter essentiellement de questions sur lesquelles l'Odas a mené des études, qui ont fait l'objet de débats menés avec ses partenaires et ses adhérents. A travers cet ouvrage, l'Odas souhaite apporter une contribution utile aux travaux parlementaires et autres débats en cours concernant le développement local, l'éducation, la citoyenneté, le service public et la décentralisation.

Crise sanitaire, bonnes pratiques et innovations - La puissance de la proximité (avril 2022)



La crise liée à la Covid-19 et le premier confinement ont poussé de nombreux acteurs à réagir dans l'urgence et à innover. L'Odas a souhaité en tirer des enseignements en analysant une sélection de bonnes pratiques et initiatives inspirantes, mises en œuvre par les collectivités locales et leurs partenaires pour faire face à la crise sanitaire, à partir du premier confinement. Ce travail a été soutenu par le Ministère des solidarités et de la santé via la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

L'Odas a expertisé et analysé les conditions d'émergence et les facteurs de réussite d'une dizaine d'actions portées par des acteurs de terrain pour faire face aux multiples déstabilisations individuelles et collectives que cette crise a provoquées.

Ces initiatives, prises pour répondre à l'urgence, ont montré qu'il était possible de s'organiser autrement et efficacement pour répondre à différents besoins. En analysant ces conditions d'émergence, l'Odas montre qu'il est possible de renouveler fondamentalement les pratiques pour s'inscrire dans une logique durable de transformation.

## Enquête annuelle - Dépenses sociales et médico-sociales des départements : 2021, une année atypique (juin 2022)



Voir I – Les Trois études nationales – I.1 L'évolution des dépenses sociales et médico-sociales des départements.

## I Rapport d'activités 2021 (septembre 2022)



Comme c'est le cas depuis le rapport d'activité de 2019, le rapport d'activité 2021 a fait l'objet d'une mise en page et d'une impression avec une très large diffusion.

## I.2. Le réseau

Depuis sa création, l'Odas fédère des acteurs d'horizons, de pensées et de métiers différents. Cela lui permet de proposer un espace de coopération neutre et indépendant pour co-construire une réflexion utile à tous.

La composition de ses groupes de travail, et plus largement de son réseau, reflète également le souci d'une grande diversité politique, institutionnelle et géographique, conçue à la fois comme une condition d'objectivité et une source d'enrichissement.

### I.2.1. L'animation du réseau

Ces temps d'animation peuvent prendre diverses formes. Il y a bien sûr les multiples contacts avec les adhérents. Il y a également des temps plus structurés, comme la journée d'échanges organisée à Nice par le département des Alpes-Maritimes en janvier ou le webinaire organisé en mars avec des représentants de la Collectivité territoriale de Martinique.

Il peut aussi s'agir d'une journée organisée ponctuellement ou de l'animation d'une commission.

#### ► Journée "l'Accueil de l'enfant chez un tiers"

La loi de février 2022 relative à la protection de l'enfance dite « loi Taquet » a remis sur le devant de la scène la question des tiers dignes de confiance en prévoyant « un examen systématique de la possibilité de confier l'enfant à un membre de la famille ou à un tiers digne de confiance (voisin, parent d'ami) avant d'envisager son placement à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ». Sollicité par l'association RETIS (cf.III.4) pour répondre aux besoins de réflexion et d'échanges en la matière, l'Odas a organisé une journée d'étude intitulée « L'accueil de l'enfant par un tiers » le 22 Novembre 2022 à la Mairie du VIIème arrondissement de Paris.

Des experts de différents champs sont intervenus pour croiser les approches juridique, sociologique, clinique et pratique : la Directrice de l'ONPE Flore Capelier, la Psychiatre Anne Raynaud, Fondatrice de l'Institut de la Parentalité, le Directeur de l'Association RETIS Mohamed L'Houssni, la sociologue Bernadette Tillard, l'association Les enfants de Bohème et le département de l'Ain, ainsi que trois personnes concernées tiers dignes de confiance.

La journée a rassemblé une centaine de participants, travaillant principalement dans des associations de protection de l'enfance ou dans des départements, qu'il s'agisse de travailleurs sociaux, de chefs de service, de bénévoles ou d'élus.

#### ► Commission autonomie

En 2022, la Commission Autonomie de l'Odas s'est réunie à deux reprises, dans un cadre de travail encore contraint par les conséquences de la crise sanitaire. Chacune des commissions s'est déroulée sous une forme mixte, associant présentiel et webinaire.

► **Celle du 1er avril** a réuni une quarantaine de participants représentant 29 structures différentes (État, Conseil départementaux, communes, fédérations du secteur médico-social, protection sociale, associations...).

Denis Piveteau y a présenté son rapport « *Experts, acteurs, ensemble... Pour une société qui change* », consacré à l'évolution du travail social dans le champ du handicap. Il a développé les notions de pouvoir d'agir et d'inclusion : la reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes vulnérables et la revalorisation des métiers de l'accompagnement appellent un projet de société. L'inclusion ne peut se réaliser que si cette dernière est prête à entrer dans une démarche d'accessibilité. Le rôle des travailleurs sociaux prend alors une autre dimension : non seulement accompagner individuellement les personnes vulnérables mais aussi faire monter en compétence l'ensemble de la société, en portant l'intervention sociale auprès des services publics, du logement, des transports, du milieu éducatif, dans une logique d'interaction entre l'ensemble des acteurs.

L'après-midi a été consacré à la restitution finale des expertises conduites par le Lab'AU dans le cadre de l'appel à contribution « soutien aux proches aidants » (2020/2021), mené en partenariat avec la Cnsa. Ces expertises s'étaient conclues par un jury citoyen co-organisé avec la Cnsa. Les quatre lauréats (Bulle d'Air ; les ateliers ciné répit ; le bus des aidants ; l'Ouort de Bénévent) ont pu rapidement présenter leurs projets aux membres de la commission.

► **Celle du 12 octobre** a réuni une trentaine de participants représentant 25 structures différentes. La matinée a été consacrée aux travaux de l'Odas en cours et à venir, avec notamment la présentation méthodologique de deux études, consacrées pour l'une à l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap (voir supra) et pour l'autre à la place des aînés dans la cité (voir supra).

L'après-midi a été l'occasion d'aborder la thématique de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, qui constitue le thème d'un nouvel appel à contribution porté par le Lab'AU de l'Odas (voir infra). Le Directeur de l'EHPAD de la Roselière, à Kunheim (68), a présenté un retour d'expériences sur son projet d'établissement : 80 bénévoles interviennent tout au long de l'année auprès des résidents pour proposer des animations et soutenir l'action des professionnels. Il y a cinq ans une Semaine citoyenne, inspirée de la Journée citoyenne, a été instaurée. Elle permet tout à la fois d'initier des ateliers d'embellissement et d'entretien de l'EHPAD et de renouveler le vivier de bénévoles. Cette action donnera lieu à une fiche d'expertise qui sera mise en ligne sur le site du Lab'AU.

### ► Commission CLIDEP

La commission « clignotants départementaux » (CLIDEP) a été constituée peu après la création de l'Odas. Elle est animée depuis l'origine par la Directrice scientifique de l'Odas, Claudine Padiou. Cette commission a vocation à analyser les données relatives aux dé-

penses sociales et médico-sociales des départements et celles relatives aux bénéficiaires.

À cette fin, elle était constituée, en 2022, de représentants de 49 départements de la France Métropolitaine dont Paris. Ces membres constituent un groupe de travail permanent. Ils préparent et répondent à l'enquête annuelle sur l'évolution des dépenses sociales et médico-sociales des départements (voir I. Trois études nationales - I.1 L'évolution des dépenses et des activités sociales des départements). Il n'y a pas, à partir de cet échantillon de 49 départements, de publications de données individuelles ou de comparaisons entre départements. Mais les disparités constatées peuvent conduire à approfondir certains thèmes. Le résultat de cette estimation nationale donne lieu à un rapport publié sous forme de lettre par l'Odas.

Le questionnaire est élaboré en commission afin de mettre l'accent sur des points d'actualité qui doivent être spécifiquement approfondis. Chacun remplit le questionnaire de son département dès le mois de février, avec des estimations qui permettent d'anticiper sur le compte administratif définitif. Une première analyse des résultats bruts est proposée dès la fin du mois de mars, à un groupe de directeurs de la solidarité, responsables d'observatoires, directeurs financiers et directeurs généraux de services constituant une « conférence de conjoncture ». Après contrôles, analyses faites en commun et corrections, l'estimation nationale pondérée est publiée en juin.

Cette méthode permet d'estimer très précisément, moins de six mois après la fin de l'exercice budgétaire, les évolutions par domaine d'intervention et par nature de dépenses (allocations, maintien à domicile, hébergement), avec la préoccupation permanente de croiser les résultats financiers avec des données d'activité. En outre, le travail d'interprétation des résultats s'appuie sur une concertation avec les acteurs concernés et si nécessaire sur des enquêtes complémentaires.

### I.2.2. Le partenariat

Il s'agit bien sûr de la participation de l'Odas à des événements organisés par des partenaires. Comme le retour en présentiel en mai 2022 des journées de l'action sanitaire et sociale de la Caisse centrale de mutualité sociale agricole. Avant d'évoquer de manière plus détaillée quelques contributions, citons également les interventions suivantes à :

- La journée organisée par le Groupe national des établissements et services publics sociaux (GEPSSO) en juin sur le thème « Guider l'évolution des établissements sociaux et médico-sociaux : sens et méthode » ;
- La journée scientifique organisée par l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM) en juin sur le thème « Soins en protection de l'enfance » ;
- La journée de rentrée sociale de l'Union régionale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) de Bourgogne – Franche Comté en septembre, sur « une analyse, enjeux et perspectives des finances nationales et locales en matière sociale et médico-sociale ». Il s'agissait d'une intervention croisée entre La Banque Postale et l'Odas ;

- La journée de rentrée sociale de l'Union régionale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) des Hauts-de-France en octobre, sur « La transformation de l'offre sociale et médico-sociale – Bilan et perspectives nationales et locales », sous la forme d'une discussion entre le Président de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le Délégué général de l'Odas ;
- La Biennale de l'intergénération organisée par l'Association centre loisirs accueil La Palud (ACLAP) de Marseille en octobre ;
- La journée d'étude organisée par le département de la Moselle en octobre sur le thème « Le travail social face aux défis de la pauvreté ».



### ► Journée d'étude avec des acteurs japonais de la protection de l'enfance

L'Odas a été sollicité par la Shiseido Social Welfare Foundation (SSWF), fondation d'intérêt public basée à Tokyo, travaillant pour le bien-être des enfants et l'amélioration du statut des femmes, afin d'échanger avec des personnels japonais de la protection de l'enfance, en formation au sein de la fondation.

Les échanges ont été permis par la présence d'une interprète français/japonais et ont eu lieu le 7 janvier. Noriko Omachi, interprète et coordinatrice de la formation internationale de la SSWF, était présente dans les locaux de l'Odas, les professionnels et professeurs dans les locaux de la fondation à Tokyo et les échanges ont eu lieu en visioconférence en français et en japonais.

Les professeurs et professionnels japonais participants sont engagés dans un parcours pour appréhender le système de protection de l'enfance français. A cette fin, plusieurs institutions impliquées dans ce dispositif



ont été invitées à échanger en webinaire. Pour ce qui concerne l'Odas, ils souhaitent connaître ses activités et son regard sur ce dispositif. Une opportunité aussi pour échanger à propos des thèmes de recherches récentes sur la protection de l'enfance et la maltraitance au Japon.

Les recherches sont financées par le ministère de la santé qui en décide les thèmes. Nos interlocuteurs ont été très intéressés par le positionnement original de l'Odas vis-à-vis du gouvernement et des collectivités locales.

Le Japon a été très impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19. En ce qui concerne les familles, plusieurs recherches ont été menées sur ce thème montrant que les enfants avaient moins d'espace pour jouer, les parents avaient moins de lieux pour parler de leurs soucis, la fermeture de l'école, le télétravail, le chômage... Il y avait plus de temps à partager avec l'enfant mais plus de stress dans la famille et, finalement, plus de maltraitance.

La prévalence des décès d'enfants suite à de la maltraitance a conduit le ministère de la santé à organiser un comité de recherche afin de mieux connaître la population d'enfants décédés (chiffres, âges, formes de maltraitance, travail des institutions autour de la famille).

Sur l'ensemble de ces sujets nos interlocuteurs souhaitent connaître l'état des connaissances en France et les échanges ont permis de leur apporter un certain nombre de réponses. Les participants de l'Odas ont également eu un aperçu des problématiques de la population japonaise.

### ► Journées départementales de la protection de l'enfance – Meurthe et Moselle

Le département de Meurthe-et-Moselle a organisé des journées départementales de la protection de l'enfance, temps fort dans le processus d'élaboration du nouveau schéma départemental enfance famille 2023 - 2028. L'Odas a assuré l'animation de ces journées et en rédigera les actes.

Ces journées se sont tenues les 24 et 25 novembre 2022 à Nancy au siège du département et ont regroupé les professionnels du département et les partenaires institutionnels et associatifs.

La Présidente du Conseil départemental a accueilli l'ensemble des participants en les encourageant à « oser ». Ces journées ont permis de réfléchir sur les besoins fondamentaux de l'enfant (Marie-Paule Martin-Blachais), les transformations de la société, de la famille et de la place de l'éducation (Didier Lesueur, Délégué général de l'Odas), la réglementation et son évolution (Flore Capelier) ou encore le pouvoir d'agir (Bernard Vallerie). Mais aussi de mettre en lumière des initiatives inspirantes portées par des professionnels du département ou des partenaires. Des représentants de cinq groupes de travail ont livré leurs réflexions sur leur cheminement pour alimenter le nouveau schéma enfance-famille. Les journées se sont achevées sur des

témoignages d'enfants et de jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Du sérieux donc, avec des moments de détente, animé par le regard humoristique de professionnels du département sur leurs pratiques et également par une représentation théâtrale d'improvisation sur le thème de la journée.



### ► Journées cités éducatives

Le 9 mars 2022, l'Odas a été invité à tenir un « stand » lors d'une rencontre nationale des Cités éducatives au Docks Pullman à Aubervilliers. A cette occasion, l'ensemble des acteurs des cités éducatives ont pu s'entretenir avec l'Odas au sujet de la recherche-action « Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance ».

Le 10 octobre 2022, l'Odas a été une nouvelle fois convié à la journée nationale des cités éducatives. Pour l'occasion, l'Odas a animé une table ronde relative aux enjeux de la recherche-action « Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance ». Enfin, le 21 octobre 2022, l'Odas a animé un webinaire de deux heures afin de présenter cette recherche-action aux cités éducatives.

### ► Conseil Scientifique ONPE

L'Odas est membre du conseil scientifique de l'ONPE, instance d'expertise, de conseil et de proposition, qui examine et évalue les projets de recherche et participe à l'accompagnement des travaux financés. En 2022 ont eu lieu 4 réunions du Conseil permettant l'élaboration des appels à projet, l'étude des dossiers de candidature, le choix des projets, l'élaboration d'avis, l'étude des thèses concourant au prix de thèse ONPE / Fondation de France pour finir par la cérémonie de remise du prix de thèse à l'université d'Angers, avec présentation des différents travaux lauréats pendant une journée.

Cette participation permet de prendre connaissance de projets de recherche, de rencontrer les équipes et de tisser des liens de proximité avec des spécialistes de la question de la protection de l'enfance, en France et à l'étranger.

### ► Conseil scientifique du département du Nord

En 2022, l'Odas a été convié à participer au Conseil scientifique du Nord qui a été créé fin 2021. Cette instance est composée de professionnels du département et d'experts de différentes disciplines dans le champ de l'enfance et de la famille.

Deux sessions se sont tenues sur l'année 2022. Différents sujets ont été abordés et certains sont actuellement en cours d'approfondissement tels que l'épuisement des professionnels en protection de l'enfance, le Projet pour l'Enfant, la démarche des 1000 premiers jours, ... Cette participation permet à l'Odas de nourrir sa réflexion, de partager les constats issus des travaux menés, d'être reconnu au sein d'un réseau d'experts et de développer sa connaissance fine et concrète des enjeux départementaux.

### ► Webinaire " Les clés de l'habitat inclusif", en partenariat avec la CCMSA

Le 4 juillet 2022, dans le cadre du partenariat entre l'Odas et la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA), Estelle Camus, Chargée d'études Autonomie, a animé un webinaire à l'attention des Caisses de la mutualité sociale agricole (MSA). Intitulé « Les clés de l'habitat inclusif », ce webinaire avait pour objectif d'apporter des repères contextuels, méthodologiques et éthiques aux collaborateurs de la MSA, de plus en plus souvent sollicités pour accompagner ce type de projets.

Organisé en quatre séquences, ce webinaire a présenté les enseignements issus des 26 expertises d'habitats inclusifs conduites en 2019 et 2020 par l'Odas dans le cadre du Lab'AU, puis a abordé les différents enjeux de l'habitat inclusif :

► L'habitat inclusif : un logement ordinaire et adapté. Quels enjeux en matière d'investissements, d'ingénierie, de partenariats, illustrés par les dispositifs de Soliha Charente ;



- L'habitat inclusif, lieu d'autonomisation, de pouvoir d'agir et de maintien du lien social : l'aide à la vie sociale et partagée, à travers l'exemple de la villa Amely à Lourdes (Club des six – Groupe Homnia), qui associe un habitat partagé et un tiers lieu ouvert à tous ;
- L'habitat inclusif, entre réponse individuelle et mutualisation : de nouvelles pratiques professionnelles pour les intervenants du soin et de l'aide, à travers l'exemple de la Coopérative TECAP dont la création et le fonctionnement sont accompagnées par Familles Solidaires.

Chaque séquence du webinaire a été restituée sous forme de vidéo, librement consultable sur le site de l'Odas.

### ► Congrès national ADMR – Nantes

L'Odas a été convié les 17 et 18 novembre 2022 à intervenir dans le cadre du Congrès de l'Union nationale des associations d'aide à domicile en milieu rural (UN. ADMR). Cet événement national qui rassemble tous les deux ans administrateurs et professionnels de l'ensemble des fédérations ADMR, avait lieu pour la première fois depuis la crise sanitaire et a réuni plus de 2000 participants.

Estelle Camus, Chargée d'études Autonomie, a participé le 17 novembre à un atelier sur « Les nouvelles solutions d'habitats ». Elle y a présenté les enseignements issus des 26 expertises d'habitats inclusifs conduites en 2019 et 2020 par l'Odas dans le cadre du Lab'AU, en rappelant notamment la plus-value de tels dispositifs mais également les points de vigilance. Son intervention a été complétée par les témoignages de Yves Ferret, Directeur de la fédération ADMR de la Loire et de Xavier Degouge, Directeur du Développement de Complicity (Nexity), partenaires sur le déploiement de dispositifs inclusifs à l'attention des personnes âgées.

Enfin, Jean-Louis Sanchez, Président de l'Odas, est intervenu en plénière le vendredi 18 novembre lors d'une table ronde intitulée « Les Femmes et les hommes au cœur de la solidarité et de l'innovation ». Aux côtés de Myriam El Khomri (ancienne ministre du travail), Marie-Anne Montchamp (ancienne Présidente de la CNSA) et Martine Gaboyer (Présidente de l'ADMR), il a notamment salué la spécificité et la force de l'ADMR. Elle associe au sein de ses 87 fédérations professionnels et bénévoles, dont l'engagement rejoint les valeurs de fraternité et de citoyenneté défendues par l'Odas. Jean-Louis Sanchez a également rappelé que le bénévolat ne peut plus être uniquement un choix personnel de se rendre utile : c'est aujourd'hui une nécessité vitale pour la survie de notre société.

### ► Le parrainage de la première promotion de travailleurs sociaux dans le département de la Meuse

Afin de trouver des réponses à la difficulté de recruter des travailleurs sociaux, le département de la Meuse a souhaité créer une filière de formation sur son territoire. Il s'est appuyé sur l'institut régional du travail social Lorraine (IRTS) qui dispose de deux établissements, l'un en Meurthe-et-Moselle et l'autre en Moselle.

En sollicitant l'ensemble des employeurs du département, le projet a permis en quelques mois d'identifier des lieux d'apprentissage. En effet, cette filière repose sur une adaptation complète de la formation, entre la pratique chez un employeur avec un contrat d'apprentissage alternant avec la théorie par des cours regroupés par semaine et organisés par l'IRTS dans un lycée de Verdun.

L'hypothèse était que l'existence d'une filière de formation sur le territoire faciliterait les vocations. L'IRTS a reçu une centaine de candidature, dont il a pu vérifier qu'elles étaient très similaires à celles reçues dans leurs établissements : 16 jeunes ont été sélectionnés pour la formation d'éducateur spécialisé et 4 pour la formation de moniteur-éducateur. L'ouverture d'une formation d'assistant de service social est à l'étude pour la rentrée 2023.

La mise en œuvre de la formation a débuté à l'automne 2022. Le département a sollicité Didier Lesueur, Délégué général de l'Odas, pour parrainer cette promotion. Une première rencontre a été organisée avec la promotion le 12 décembre, ponctuée en fin de journée par une inauguration officielle de cette filière à l'hôtel du département.



## I.3. Les manifestations

### I.3.1. 15e Assises nationales de la protection de l'enfance – « Majeur, ma peur » – 17 juin 2022

Comme chaque année, l'Odas est le principal partenaire du Journal des acteurs sociaux dans l'organisation des désormais incontournables Assises de la protection de l'enfance. Organisée le 17 juin 2022 à la Cité des Congrès de Nantes, cette 15ème édition en format court (sur une seule journée) avait pour thème « Majeur.e, ma peur ».

Comme la précédente édition, ces Assises étaient organisées en format hybride. En séance plénière, l'interactivité avec les participants à distance mais aussi présents a été privilégiée (via l'application des Assises). Ainsi tout au long du programme, sondage flash, nuage de mots, séances de questions par tchat ont été organisés pour permettre au public d'interagir.

Cet événement a réuni 1800 participants, dont 800 en webinaire.



## II. PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA FRATERNITÉ

Le traitement des difficultés sociales est indispensable mais insuffisant pour répondre aux besoins sociaux. L'affaiblissement des liens sociaux et des repères partagés fragilise non seulement les personnes en difficulté mais également les réponses sociales. Il menace fondamentalement la cohésion de la société. C'est pourquoi depuis plus de vingt-cinq ans, l'Odas s'est engagé dans la promotion des valeurs qui rassemblent, en invitant à revitaliser la valeur républicaine de fraternité et à développer la citoyenneté. Cette préoccupation est cohérente avec la nécessité d'engager des logiques de prévention globale. D'autant que « la société du bonheur individuel et du malheur collectif » (Jean Viard) a atteint des limites. En effet, cette orientation fait porter à l'action publique plus qu'elle ne le peut réellement. Surtout, elle fait peser sur l'avenir de la cohésion de la société de lourdes hypothèques. Il s'agit surtout de retrouver une manière d'être ensemble, de faire société.

Ainsi, différentes initiatives ont été prises : charte de la fraternité signée par les maires ; la fraternité, grande cause nationale confiée en 2004 par le premier ministre d'alors ; les ateliers du vivre-ensemble ; ... Puis, depuis 2015, l'essaimage de la Journée citoyenne et, plus récemment, la création de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité en 2021.

Mettre en lien et fédérer les acteurs, faire connaître et convaincre, le rôle de l'Odas est aussi d'outiller les acteurs locaux, en concevant souvent de manière participative et en organisant la diffusion des outils pertinents initiés localement.

### II.1. L'essaimage de la Journée citoyenne

En 2022, l'Odas a poursuivi son engagement pour le développement de la Journée citoyenne avec le soutien de La Banque Postale, d'EDF, de la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA), de Transdev et avec le partenariat de l'Association des Maires de France (AMF), de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et de Mulhouse Alsace Agglomération (MZA).

Concrètement, cet engagement est réalisé dans le cadre du Réseau des communes en Journée citoyenne, coordonné par l'Odas, avec les objectifs suivants :

- ▶ Favoriser l'essaimage de la Journée citoyenne sur l'ensemble du territoire national dans le respect des principes fondateurs ;
- ▶ Développer un réseau des villes organisatrices de la Journée citoyenne, afin de permettre l'échange d'expériences et de valoriser les élus.

Après un coup de frein en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire, le travail d'essaimage de la Journée citoyenne a pu reprendre en 2022 son rythme habituel. Il a permis de poursuivre la structuration du réseau des communes en Journée citoyenne, d'accompagner

de nombreux organisateurs dans la mise en œuvre de cette action et de sensibiliser un grand nombre d'élus et décideurs locaux et nationaux. Grâce à cette implication, cette initiative, qui a pour ambition de contribuer à la revitalisation des liens sociaux et des repères entre tous les habitants, prend encore de l'ampleur.

En 2022, le réseau des communes en Journée citoyenne compte 1480 inscrits. Cependant, de nombreuses communes organisant la Journée citoyenne ne s'inscrivent pas au réseau. On estime donc que plus de 400 000 habitants de plus de 2500 communes de France ont participé à cette journée durant laquelle de nombreux habitants et entreprises locales se mobilisent pour le bien commun et pour restaurer le troisième volet du triptyque républicain.

#### ▶ La promotion de la Journée citoyenne

L'Odas a poursuivi son travail de plaidoyer auprès de nombreux responsables politiques et administratifs locaux et nationaux, afin de poursuivre l'essaimage de la Journée citoyenne. En outre, pour faire connaître cette initiative au grand public, les relations presse se sont maintenues, avec pour résultats près de 900 articles et reportages dans la presse locale principalement.

Dans tous leurs déplacements, les Chargés d'étude de l'Odas présentent toujours la Journée citoyenne aux élus et professionnels qu'ils rencontrent. C'est le cas par exemple en 2022, dans le cadre des déplacements liés à la recherche-action « Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance » (Chanteloup-les-Vignes, Orly, Epinay-sur-Seine, Roubaix, Toulouse, Port-de-Bouc, Allonnes). C'est également le cas dans le cadre des déplacements liés à la recherche-action « Rôle des aînés dans la cité » (Hazebrouck, Aulnoye-Aymerie, communauté de commune de Pays de Mormal, Sains-du-Nord qui a décidé, suite à cette présentation, d'organiser sa première Journée citoyenne en 2023).

Les membres de l'Odas font également référence à la Journée citoyenne dans le cadre des manifestations auxquelles ils participent, pour illustrer leur propos et pour assurer sa promotion. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, la Journée citoyenne a été présentée dans le cadre des Assises de la solidarité dans l'Eure (voir supra), mais également au moyen de capsules vidéo réalisées par La Banque postale pour être projetées lors des Assises de l'AFIGESE, le réseau des financiers, gestionnaires, évaluateurs et managers des collectivités territoriales, en septembre 2022 à Rennes dont le thème était « Le retour des citoyens ».

Comme chaque année, la Journée citoyenne était également présente au Salon des maires 2022, le mercredi 23 novembre, à travers les désormais traditionnelles « Heures citoyennes » organisées sur les stands de partenaires (la Banque Postale et EDF). L'équipe du réseau des communes en Journée citoyenne et des élus ayant l'expérience de la Journée citoyenne étaient présents pour présenter la démarche et répondre aux questions des participants.

En 2022, l'Odas a par ailleurs structuré un partenariat avec l'association Empreintes Citoyennes, qui accompagne des communes sur les questions de citoyenneté. Cette association présente désormais la Journée citoyenne et les outils mis à disposition à chacune des communes qu'elle rencontre.

Dans le cadre de son partenariat avec l'ANCT, l'Odas a par ailleurs contribué au « Mois de la participation » sur le site « La Grande équipe » avec la rédaction d'un article détaillé pour présenter la Journée citoyenne, la manière dont elle essaime, ainsi que des éléments de réponse à la problématique « Quelle participation pour demain ? ».

Les ambassadeurs de la Journée citoyenne assurent par ailleurs sa promotion en la présentant aux élus de leurs territoires. Ainsi, par exemple, le 4 octobre, Véronique Mundel, Conseillère municipale, déléguée aux actions sociales de Berrwiller et ambassadrice de la Journée citoyenne, est intervenue à la Rencontre du réseau des femmes élues des Vosges sur le thème « Journée citoyenne : un outil simple pour faire participer vos citoyens à la vie de la collectivité ». Autre exemple, en Seine-et-Marne, où le travail de Michel Gonord, maire de Champagne-sur-Seine, porte ses fruits. En effet, les communes de Samoreau, Héricy, Thomery et Fontainebleau ont rejoint le réseau Journée citoyenne, tandis que Saint-Pierre-lès-Nemours et Trilport se disent fortement intéressées. Il est par ailleurs à noter que Champagne-sur-Seine a été une des 26 villes de France à obtenir le label « ville citoyenne » en juin 2022. Le dossier s'est notamment appuyé sur son engagement dans la Journée citoyenne.



### ► L'accompagnement à la mise en œuvre de la Journée citoyenne

Le travail d'accompagnement à la mise en œuvre d'une Journée citoyenne dans les territoires est confié aux « ambassadeurs ». Ils sont intervenus près d'une cinquantaine de fois lors de réunions de présentation auprès des habitants, et lors d'accompagnement auprès d'équipes municipales. Ils ont par ailleurs été régulièrement sollicités au téléphone par des communes intéressées ou souhaitant s'appuyer sur leur expertise.

L'équipe de l'Odas participe également à cet accompagnement, en tenant au niveau national une permanence téléphonique et une messagerie internet dédiée. Elle peut ainsi répondre aux questions des organisateurs et potentiels organisateurs de la Journée citoyenne et mettre à leur disposition des outils pour sa mise en œuvre. Elle les met également en relation avec des ambassadeurs et avec des communes de leur région ayant déjà organisé une Journée citoyenne. Ainsi en 2022, les membres de l'équipe ont répondu à près de 200 sollicitations de communes ou associations.

Enfin, pour outiller les communes, associations et collectifs organisateurs de la Journée citoyenne, l'Odas réalise et met à disposition des outils méthodologiques et de communication (supports pour la logistique, courriers types, kit communication, films et documents de présentation, guide, fiches pratiques, fil rouge d'intervention...), conçus en s'appuyant sur l'expérience des ambassadeurs. En 2022, bon nombre de ces contenus ont été mis à jour :

- L'accompagnement à l'essaimage porté par l'Odas vise notamment à construire une connaissance partagée sur « la Journée citoyenne », son contenu, ses facteurs de réussite et ses effets, grâce aux remontées d'expérience des villes organisatrices. C'est pourquoi, Apurès a mené une nouvelle expertise de la Journée citoyenne, plus approfondie et dans différentes communes. Il en ressort une présentation très complète de la Journée citoyenne qui permet de donner à voir les enjeux mais aussi la complexité et la diversité de cette action ;
- L'ensemble des outils mis à disposition des communes organisatrices de la Journée citoyenne ont été mis à jour : nouveaux graphismes et évolution des contenus ;
- Un nouvel outil a par ailleurs été créé : « les étapes de la JC ». Il liste les étapes pour organiser une Journée citoyenne et propose un exemple de retro planning. Nous avons eu plusieurs retours positifs sur cet outil.

### II.2. La Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité

Le 15 octobre 2022 avait lieu la première édition de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité (JNCF).

Il existe en France de très nombreuses initiatives sur les thèmes de la citoyenneté et de la fraternité. La Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité est le rendez-vous pour mettre ces forces en commun. C'est le rendez-vous de tous les habitants pour que l'engagement

de chacun contribue à consolider le vivre ensemble. C'est la célébration de la citoyenneté et de la fraternité. Une journée pour multiplier, partout en France, les initiatives locales et collectives axées sur l'importance de « faire ensemble pour vivre ensemble ».

Concrètement, cette journée vise à valoriser les actions déjà menées tout au long de l'année dans chaque territoire et les personnes qui y contribuent. C'est aussi la possibilité d'inventer et de mettre en place de nouvelles initiatives.

Toutes les communes, associations, collectifs d'habitants de France étaient invités à y participer en définissant leur propre programme d'activités autour de trois grands thèmes :

- ▶ Promouvoir les concepts de citoyenneté et de fraternité ;
- ▶ Favoriser l'engagement citoyen ;
- ▶ Développer le lien social.

L'objectif est de permettre, à travers cette initiative, l'extension d'une dynamique en faveur de la citoyenneté et de la fraternité.

L'organisation de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité est coordonnée par l'Odas. Sa mise en œuvre repose sur un collectif de 56 partenaires<sup>3</sup> aux valeurs partagées, réunis par l'Odas en comité de pilotage (associations de maires, associations, fédérations associatives, fondations, entreprises...). Chacun apporte des ressources, propose des actions et mobilise son réseau pour favoriser l'implication d'un grand nombre d'habitants lors de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité.

Depuis 2021, l'Odas anime et fait vivre ce collectif. En 2022 ce collectif s'est élargi avec l'arrivée de nouveaux partenaires comme la Croix rouge française, la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers, le Groupe SOS, Le Mouvement des Régies ou l'entreprise Berger-Levrault. Le collectif s'est réuni neuf fois en 2022.

### ▶ Promotion de la JNCF et accompagnement à la mise en œuvre

Pour promouvoir la JNCF l'Odas a mené un travail de plaidoyer et de relations presse :

- ▶ Edition d'un dossier de présentation, largement relayé sur le web et par les partenaires et diffusé lors d'événements organisés par des membres du collectif (comme les AG de Villes de France, de l'APVF ou de la Mutualité française) ;
- ▶ Conférence de presse de lancement le 15 septembre (20 médias et 50 partenaires présents) ;

▶ Lancement et diffusion d'une Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité. Objectif : que chaque maire manifeste, en signant la charte, sa volonté de consolider dans sa commune les liens sociaux et les solidarités de proximité ;

▶ Présentation de la JNCF au cours de différents événements.

Pour aider à la mise en œuvre d'actions sur les territoires le jour de la JNCF, en 2021 l'Odas créait un site internet dédié ([jncf.fr](http://jncf.fr)), sur lequel étaient présentés la JNCF et ses objectifs. En 2022, avec l'aide d'une task force réunissant des membres volontaires du collectif (Empreinte citoyenne, Fraternité Générale, La fabrique du nous et Labo de la fraternité), l'équipe de l'Odas alimentait ce site avec de nombreuses ressources :

- ▶ Des idées d'actions pouvant être organisées localement lors de la Journée Nationale et des ressources pour leur mise en œuvre (fiches pratiques, outils...) ;
- ▶ Un kit communication ;
- ▶ Une carte participative permettant aux communes, associations, citoyens..., qui souhaitent participer à la JNCF de se référencer sur le site et de décrire les actions prévues.

### ▶ Un bilan en demi-teinte et des perspectives encourageantes

Sur le plan du partenariat la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité (JNCF) n'a pas à rougir de son bilan. Son collectif fédère près de 60 organisations partageant la même volonté : favoriser l'engagement citoyen et développer le lien social.

En ce qui concerne la multiplication partout en France, le 15 octobre, d'initiatives locales et collectives pour promouvoir les valeurs de citoyenneté et de fraternité, le bilan est toutefois plus modeste. Au total, ce sont près 150 actions qui ont été repérées (entre les articles de presse, les remontées des partenaires et la carte participative). Une centaine de maires a par ailleurs signé la Charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité.

Un bilan mitigé donc pour cette première édition, avec de belles promesses, qui selon les membres du collectif doit encourager à poursuivre le mouvement. « Nous sommes très optimiste. Il faut poursuivre et amplifier la démarche. La citoyenneté et la fraternité sont essentielles dans les territoires », affirmait Saïd Rahmani, Adjoint au maire de Sarcelles et Vice-président de Ville et Banlieue.

Rendez-vous est donc pris pour le 13 mai 2023. Parmi les actions déjà en germe, plusieurs centaines de communes organiseront une Journée citoyenne (cf. supra).

<sup>3</sup> AMF, AMRF, APVF, France Urbaine, Intercommunalités de France, Villes de France, Ville et Banlieue, ADMR, ANDASS, Citizen 4 Science, Collectif Journée citoyenne, Croix rouge française, Empreintes Citoyennes, Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers, FEHAP, FNADEPA, FNADEPAPPE, Fédération des Centres Sociaux de France, Fondation de l'Islam de France, Fraternité Générale, Gestes Propres, Groupe SOS, Initiative Vie, Kawaa, La Cloche, La Fabrique du Nous, Labo de la Fraternité, Ligue de l'enseignement, Le Mouvement des Régies, Les Petites Cantines, Mutualité Française, Nexem, Odas, Outil en main, Pacte Civique, Petits Frères des Pauvres, RENESS, Société Philanthropique, Territoires Solidaires d'Avenir, UNADEL, UNAF, UNAPEI, UNIOPSS, Unis Cités, Voisins solidaires Batigère, Berger-Levrault, Consult Vox, Crédit coopératif, Edenred, La Banque Postale, La Suite andCo, Le Jas, Nouvelle Cité, Transdev.



CLARIFIER les évolutions sociales  
ADAPTER l'action publique



[www.odas.apriles.net](http://www.odas.apriles.net)



[www.odas.labau.org](http://www.odas.labau.org)



[www.journeecitoyenne.fr](http://www.journeecitoyenne.fr)



journée nationale

[www.jncf.fr](http://www.jncf.fr)

Odas  
7 square du Roule  
75008 Paris  
01.44.07.02.52  
[secretariat@odas.net](mailto:secretariat@odas.net)

[www.odas.net](http://www.odas.net)